

# Musique en ligne : DRM or not DRM ?

DRM or not DRM?

Le milieu musical vit un rythme inédit, celui de la révolution numérique. Au moment de la **41ème édition du Midem, salon international des professionnels de la musique (du 21 au 25 janvier 2007) au Palais des festivals de Cannes**, plusieurs indices forts ont marqué l'ébullition des esprits.

Des distributeurs prêts à jouer le tout digital en dynamisant sur leur plateforme de téléchargement, l'offre de la musique en ligne ; des éditeurs vigilents à défendre leurs intérêts contre le piratage mais pour certains, comme Emi, non fermés à réviser les conditions du téléchargement. D'autres comme Universal, au travers de son concept visionnaire, [DG concerts et Decca concerts](#) ont pris une longueur d'avance, en proposant des titres musicaux uniquement accessibles sur Internet...

Reste qu'en dépit de la volonté des uns pour ouvrir et soutenir la croissance du marché de la musique en ligne, -le seul marché aujourd'hui capable de croître-, d'autres lèvent une tempête de boucliers pour diaboliser toujours la révolution en marche.

Qu'on le veuille ou non, le disque et les supports physiques traditionnels, vivent les dernières années de leur cycle de vie. La crise du marché du disque et la chute régulière des ventes de disque le montre clairement depuis plusieurs années. A ceux qui s'inquiètent que la croissance de la musique digitale ne compense pas encore le déficit structurel du marché du disque, on aimerait les inviter à revoir leur gestion de la crise du marché traditionnel, en trouvant les bonnes recettes afin d'atténuer la chute des ventes en dur. Bien peu de majors ont vu venir le déclin annoncé des supports et de la distribution traditionnels.

Le marché actuel chute de façon terrifiante : après une année 2005 stable, 2006 confirme la baisse du marché du disque en France : -14% en valeur, -27% en volume. Le marché a perdu 40% de sa valeur depuis 2002, soit en l'espace de quatre ans. Il convient donc de prendre la mesure du potentiel offert par Internet. 2007 sera à ce titre une année décisive par les mesures stratégiques décidées chez les uns et les autres. De son côté, le numérique (Internet et la téléphonie mobile) a augmenté de 40% générant près de 45 millions d'euros, soit 5% du marché global. La part de marché de 20% aux USA sera-t-elle bientôt atteinte en Europe, comme l'espèrent les professionnels du secteurs?

La question des DRM : un enjeu vital

DRM or not DRM ? Telle est la question. Les dernières semaines de janvier 2007 ont été significatives. Emi a lancé le débat en décidant de produire certains de ses albums sans DRM. De quoi s'agit-il précisément? « **Digital rights management** » : **les DRM** sont des verrous qui permettent de contrôler l'utilisation de la musique enregistrée. Grâce à eux, un éditeur peut vérifier que l'internaute a bien payé la musique téléchargée : c'est donc le moyen actuel le plus efficace contre le piratage.

Grâce à eux, le même éditeur peut limiter le nombre de copies de la musique ainsi achetée ; grâce à eux, enfin, un système de téléchargement peut verrouiller la chaîne complète téléchargement/écoute et dans le cas d'Apple, obliger les mélomanes qui téléchargent leur musique depuis la plateforme iTunes, de ne l'écouter que sur les baladeurs de la marque à la pomme, les fameux iPod. En imposant l'exclusivité de son système, Apple a pris une longueur d'avance et défend aujourd'hui sa position de leader... parfois au mépris du libre arbitre et du confort des consommateurs.

Eternelle question du libre marché et de la concurrence. On voit bien en conséquence les avantages des DRM et comme tout système, ses inconvénients.

Si les DRM permettent aux éditeurs de lutter efficacement

contre le piratage, ils réduisent la liberté du marché de la musique en ligne en empêchant les consommateurs d'écouter leur musique téléchargée sur le baladeur numérique de leur choix. Etouffer le marché embryonnaire de la musique en ligne est suicidaire pour certains. D'autant que la croissance de ce nouveau marché, comme nous l'avons dit, ne compense pas encore les pertes du marché traditionnel.

Dès lors, le théâtre des prochaines actions se précise, le profil des acteurs aussi. Contre le DRM, les plateformes commerciales, lesquelles en favorisant le confort et la liberté des acheteurs, appellent au déverrouillage. Ainsi les mesures de Virginmega.fr et de la Fnacmusic.fr qui ont annoncé à la mi-janvier 2007, la mise en ligne de, respectivement : 200.000 et 150.000 fichiers musicaux au format MP3, qui ne comporte aucun DRM. Les associations de consommateurs leur emboîtent le pas, désignant en particulier la position dominante et très contraignante d'Apple, en imposant son « modèle » technologique, iTunes/iPod.

De l'autre, les éditeurs dont les majors qui ne souhaitent prendre aucun risque quand le spectre du piratage continue d'effrayer: selon les dernières études, 5% seulement des téléchargements sont légaux!

## 2007, année numérique

Pour nous, la révolution numérique est une occasion inespérée pour la musique en général, et le classique en particulier de retrouver une santé tant espérée. Précisons cependant que le marché du classique a de nouveau montré son excellente santé dans un contexte déprimé: plus de 13% de croissance en 2006, grâce entre autres aux performances des coffrets thématiques. Si l'offre sur internet, en téléchargement, s'étoffe, se structure, s'enrichit, car elle trouvera inévitablement les modes sécurisée et légaux, simplifiés et ergonomiques de son essor, les éditeurs comme les acheteurs en seront récompensés. Demain bientôt des titres nouveaux, des rééditions, des bijoux historiques, en téléchargement payant, transférables sur

n'importe quel support numérique d'écoute. Qualité, diversité, accessibilité, liberté.

Le chemin sera long. Les obstacles à vaincre nombreux : qualité du son, confort et facilité d'achat en ligne, diversité de l'offre, etc... Mais jamais l'industrie du disque n'eut à portée de main, une telle opportunité.

Le prochain bilan du Midem précisera les pistes à suivre, les tendances émergentes, comme l'évolution future des plateformes existantes, et les décisions des majors, et des labels indépendants, dans les prochains mois, seront décisives. 2007, année numérique : nous n'en doutons plus.

Approfondir

Retrouvez chaque semaine, dans [le mag « écoutez » de classiquenews.com](http://le-mag-ecoutez.de-classiquenews.com), la rubrique « musique en ligne » qui offre une sélection de l'actualité de la musique en ligne ([téléchargement et podcasting](#)).

Lire notre éditó : « [Musique en ligne, quels seront demain les acteurs du marché?](#)«

Crédit photographique

DRM ©